



LA CGT AGIT !!!

Chers collègues,

Comme vous le savez, nous avons déposé en date du 2 Août dernier, une alarme sociale. Une délégation CGT a rencontré la direction le mardi 08 Aout 2017 à ce sujet portant sur les 4 points suivants :

- Amélioration des conditions de travail du personnel de conduite et des agents de maitrises du Poste de régulation.
- Manque de projection, d'anticipation et de concertation avec les instances représentatives du personnel sur les futurs travaux sur le réseau.
- Non respect des engagements concernant l'impact des déviations par ligne
- Information avenant 4 du contrat de délégation de service public

Nous avons obtenu des réponses et des garanties de la part de la Direction.

La CGT a souhaité insister avant tout sur le 2^{ème} point de ses revendications à savoir le manque de projection, d'anticipation et de concertation.

Les discussions sur le fond du sujet ont permis d'aboutir sur des propositions ci-dessous :

- Poursuite des comités travaux avec un comité dès le 17 Août au lieu du 30 Août 2017 présentant les futures phases de travaux à la gare et l'ensemble des travaux dont nous avons connaissances,
- Rappel au début de ces réunions du planning global des travaux et des retards éventuels,
- Mise en place d'un panneau d'information dédié à ces thématiques de travaux et présentant les compte-rendus des réunions associées,
- Surveillance des retards éventuels au travers de l'outil Stathor partagé avec les élus à l'occasion de ces réunions,
- Une réunion de type « café Chantier » avec l'ensemble du personnel

Amélioration des conditions de travail du personnel de conduite et des agents de maitrise du poste de régulation

La CGT estime que les conditions de travail des conducteurs ont été impactées par les travaux notamment les 1 et 2 Août 2017. Elle demande à la fois ce qui est prévu pour compenser cette dégradation qui a eu lieu et ce qui sera fait pour éviter cela à l'avenir.

La CGT pose la question de la prise en compte de l'allongement des temps de parcours avec l'accentuation des travaux à la gare.

La Direction répond que la STDE a eu connaissance le matin même des prévisions de travaux de la CUD pour le mois de septembre et qu'elle a demandé une étude sur les impacts en termes de temps. La question de l'allongement des temps de parcours peut être gérée de plusieurs façons, notamment au travers de **l'injection de renforts** ou **en revoyant les horaires** si les impacts doivent **perdre dans le temps**.

Elle indique qu'elle débattrà de ces questions avec les représentants du personnel dans la perspective de la mise en place de **ces solutions à la rentrée de septembre**.

Nous avons obtenu de manière plus ciblée de prévoir en amont une **présence des Agents de Maitrise au moment des changements de phases de travaux pour meilleure projection de la planification des agents.**

Nous avons également pointé du doigt **2 autres phénomènes qui pèsent sur les conditions de travail :**

- L'afflux des piétons en dehors de zones balisées et des flux de circulations automobiles anarchiques.

En conclusion :

- **Indemnisation des temps de pause pour les salariés n'ayant pu en bénéficier les journées du 1 et 2 Août,**
- **Mise en place d'agents de maitrise supplémentaires au moment des changements de phases de travaux,**
- **Examen des temps de parcours pour la rentrée et mise en place le cas échéant de renforts ou de modifications d'horaires,**

Recherche de solutions avec la CUD pour les problématiques liées aux piétons et au trafic automobile

La CGT souhaite attirer l'attention de la Direction sur des points particuliers des travaux :

Les retards accumulés l'après-midi sur les lignes 1 et 4 :

La CGT rappelle qu'elle a déjà attiré l'attention de la Direction sur ces lignes avant le début des travaux et que les temps de parcours se sont encore allongés notamment sur le créneau 14h – 17h.

La Direction indique qu'elle examinera les temps de parcours avec le logiciel Stathor et prendra des mesures le cas échéant.

La déviation de la ligne 3 par l'arrêt « pompiers » :

La CGT sollicite la Direction afin de demander un allongement du cycle de feu et de classer la zone en zone accidentogène pour les primes de non accident du fait que les conducteurs doivent couper une voie de circulation. La Direction accepte ces 2 points.

Les tournées du service Illico :

La CGT demande à ce que les tournées du service Illico soient bien revues de manière à intégrer l'impact des travaux. La Direction indique qu'elle va regarder s'il est possible de modifier le paramétrage de l'outil.

Information avenant 4

La CGT demande à Monsieur MAHIEU si ce dernier n'a pas oublié son engagement à informer les IRP sur le point essentiel de l'avenant 4 à savoir la durée de la prolongation du contrat liant la STDE à la CUD.

Monsieur MAHIEU répond qu'il ne les pas oubliés et qu'à ce jour la décision n'a pas été tranchée. Il répète qu'il informera les instances représentatives du personnel dès que la décision sera prise.

En conséquence de quoi et dans l'attente que l'ensemble des mesures évoquées soient mises en place, la CGT retire son alarme sociale.

LA CGT PRÉSENTE À VOS CÔTÉS MÊME PENDANT L'ÉTÉ